



31480- PELLEPORT

Tel : 05-61-85-36-40 fax : 05 34 52 45 76

E-Mail : mairie.pelleport31@orange.fr
Site : www.pelleport.com

Élections municipales partielles complémentaires pour la commune de Pelleport les 12 et 19 novembre 2023

Les vacances de trois sièges au sein du conseil municipal de Pelleport rendent nécessaire, pour procéder à l'élection d'un nouveau maire, la tenue d'une élection municipale partielle complémentaire afin d'élire trois conseillers municipaux.

Le scrutin, pour l'élection des conseillers municipaux, aura lieu dans le bureau de vote communal situé à la Salle des Fêtes de Pelleport le **dimanche 12 novembre 2023** de 08h00 à 18h00.

Si un second tour s'avérait nécessaire, il aurait lieu le dimanche 19 novembre 2023 au mêmes lieu et aux mêmes horaires.

Les déclarations de candidatures pour cette élection municipale partielle complémentaire doivent être déposées physiquement au lieu, dates et horaires suivants :

A la préfecture de la Haute-Garonne

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de la réglementation et des élections (1er étage)

1, rue Sainte Anne à Toulouse

Contact : pref-elections@haute-garonne.gouv.fr

Téléphone : 05.34.45.34.44 / 34.38 / 34.30

- Pour le premier tour de scrutin du dimanche 12 novembre 2023 :

- les jeudi 19 et vendredi 20 octobre 2023 : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ;
- du lundi 23 au mercredi 25 octobre 2023 : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ;
- le jeudi 26 octobre 2023 : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, heure de clôture du délai.

- Pour le second tour de scrutin du dimanche 19 novembre 2023, le cas échéant :

- le lundi 13 novembre 2023 : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ;
- le mardi 14 novembre 2023 : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, heure de clôture du délai.

Philippe LASUYE

1er Adjoint

Pour le maire empêché,